Juillet / Août / Septembre 2013

vivre Quimperlé

bevañ kemperle

Bulletin d'informations municipales

Les évènements de l'été

pages 8-11

Travaux

La place Général de Gaulle

page 5

Jeunesse

Plan d'informatisation des écoles

page 6

Économie

Les Papeteries de Mauduit

page 16

Ville de Quimperlé

www.quimperle.com

Édito ▸ Pennad-stur

Sommaire

Actualité - *Keleier* - **p.3**
Stéphane Le Boudouil, nouveau Directeur Général des Services • Un film sur Quimperlé • Fabrice Hellegouarch, nouvel animateur

Travaux - *Buhez e Kêr* - **p.4-5**
Kerjégu, le mur de soutènement conforté • Rue du Gorréquer : des travaux en concertation avec les riverains • Place Charles de Gaulle : La métamorphose touche à sa fin ! • Toit, charpente, couverture et maçonnerie : c'est fait

Jeunesse - *Yaouankiz* - **p.6**
Écoles : les bonnes connections ! • Pause méridienne

Association - *Kevredigezhioù* - **p.7**
Marcher pour dénoncer l'excision • Forum des Associations

Dossier - *Teuliad* **p.8-11**
Les Peintres de Quimperlé, 1850-1950 • Le cinéma dans la prairie • Les expositions estivales • Les mercredis musicaux • Le festival des Rias

Touriste - *Touristerezh* **p.12-13**
Descente de la Laïta • La serre de Bois-Joly • 30e édition des Journées du Patrimoine, les 14 et 15 septembre • Comprendre les crues • Rando urbaines

Social - *Sosial*- **p.14-15**
L'accueil des personnes âgées en Allemagne • Paroles d'habitants • Semaine bleue • Marché paysan à Bois Joly

Economie - *Kevredigezhioù*- **p.16**
Performance et innovation chez PDM • Brevets et diversification

Développement durable - *Diorren padus* - **p.17**
Des butineuses dans le centre-ville quimperlois • Incroyables comestibles à Quimperlé, c'est parti !

Histoire -*Istor* - **p.18**
L'orage de grêle du 4 août 1957

Tribune - *Komzoù dieub*- **p.19**
Excès verbaux et pénurie de propositions • Le bazar dans la maison Pennec ! • On ne nous dit pas tout

Agenda - *Deiziataer* - **p.20**

Vivre Quimperlé, Hôtel de ville - BP 131 – 29391 Quimperlé Cedex.
Tél. 02 98 96 37 37 - Fax 02 98 96 37 39
Directeur de la Publication : **Alain Pennec**
Crédits photos : **service communication** (sauf mention contraire)
Légende couverture : Le Sidaner, Henri Eugene Augustin (1862-1939), Clair matin, Quimperlé, 1923, H. 73 – L. 92,
Musée Marmottan Monet, Paris, France / Giraudon / The Bridgeman Art Library
Comité de rédaction : **Alain Pennec ; Christine Favennec ; Alain Kerhervé ; Florence Le Berre ; Muriel Le Guilloux ; Stéphane Guillevin ; Laëtitia Favennec ;**
Rédacteur : **Emmanuel Debaussart, Charlotte Viart, Mathieu Prigent**
Conception : **Le Ciré Jaune Communication** / GROUPE**BEDC**
Imprimé à 6 700 exemplaires sur papier recyclé avec des encres végétales
Édition : **Ville de Quimperlé**

Alain PENNEC
Maire de Quimperlé
Maer Kemperle

C'est l'été !

Comme les précédents bulletins de l'été, ce numéro consacre son dossier aux expositions et animations proposées : quatre à cinq expositions, des mercredis musicaux plus intenses, le cinéma dans la Prairie, le Festival des Rias pour sa deuxième année communautaire qui offre notamment sur la ville une dizaine de spectacles. Quimperlé, après le succès des multiples animations de juin confirme ainsi sa vitalité. La grande exposition des Peintres de Quimperlé, accompagnée d'un bel ouvrage d'art constitue une vitrine et un support pour médiatiser notre ville, stimuler le tourisme et aussi pour donner à tous les Quimperlois une raison supplémentaire de fierté. Objectifs qui sont également ceux du film de présentation de la ville et de l'aménagement de la place de Gaulle.
Le bulletin traite aussi de la rentrée de septembre : forum des associations, journées du Patrimoine, poursuite d'informatisation des écoles, préparation de la Semaine Bleue...
La situation de l'accueil des personnes âgées chez nos amis allemands et des informations sur les points d'excellence des PDM, entreprise qui évolue dans un cadre mondial constituent autant d'ouvertures sur un contexte mondialisé, où Quimperlé garde des atouts. Autant d'éléments pour continuer à affronter tous ensemble la situation globale difficile.

Setu an hañv

Evel ma oa bet graet er c'hannadigoù hañv kent eo gouestlet teuliad an niverenn-mañ d'an diskouezadegoù ha d'an abadennoù kinniget deoc'h : pevar pe pemp diskouezadeg, merc'hervezhioù sonerezh dreist, ar sinema er Prad, Festival an Aberioù, aozet evit an eil gwech er gumuniezh-kumunioù hag a ginnigo un dek abadenn bennak e Kêr peurgetket. Kemperle, war-lerc'h berzh an abadennoù stank a-leizh a oa bet aozet enni e miz Mezheven, a ziskouez ur wech c'hoazh evel-se ez eus startijenn enni. An diskouezadeg vras diwar-benn Livourien Kemperle, gant ur c'haer a levr arz da-heul, zo ur skouer hag ur skor evit brudañ hor c'hêr er mediaoù, evit broudañ an touristerezh hag ivez evit reiñ da holl dud Kemperle un abeg ouzhpenn da vezañ lorc'h enno. Se eo ivez ar palioù zo lakaet d'ar film savet evit kinnig kêr ha da derkerezh ar blasenn Charles de Gaulle.
Er c'hannadig-mañ e komzomp ivez diwar-benn distro miz Gwengolo : forom ar c'hevredigezhioù, devezhioù ar Glad, kenderc'hel da lakaat urzhiataerioù er skolioù, prientiñ ar Sizhunvezh C'hlas...
Penaos emañ an traoù evit degemer an dud oadet e bro hor mignoned alaman ha keleier diwar-benn poentoù gwellentez ar PDM, un embregerezh hag a zo o labourat dre ar bed, a ya d'ober pennadoù digor war un endro bedelaet, ma chom kartoù gant Kemperle c'hoazh. Sed aze elfennoù evit kenderc'hel da dalañ holl asambles ouzh ar blegenn diaes m'emaomp.

Stéphane Le Boudouil, nouveau Directeur Général des Services

Michel Fily, après trois ans et demi au sein de la Ville a dorénavant rejoint Pontivy Communauté. Son remplaçant, Stéphane Le Boudouil, entrera en fonction le 1er août prochain.

Stéphane Le Boudouil vient de passer trois ans et demi à la mairie de Locmiquélic, commune dont il a énormément apprécié le cadre de vie. « J'ai toujours exercé ce métier de Directeur général des services, à Goven en Ille-Et-Vilaine, à Ferrières-en-Brie en Seine-et-Marne et à La Chevrollière près de Nantes. J'ai eu envie d'une nouvelle expérience diversifiée. C'est pour cela que j'ai postulé à la Ville de Quimperlé. Diriger 200 personnes au lieu de 50 sera forcément très différent. C'est un nouveau challenge. »
Stéphane le Boudouil s'investit pleinement dans son activité professionnelle. « J'aime vivre mon métier passionnément. Il me nourrit intellectuellement. Du coup c'est vrai que je ne compte pas mon temps sur les dossiers, ni à l'écoute des agents. Car ce métier est avant tout un métier très humain, et c'est ce qui me plaît ».
Stéphane le Boudouil prendra son poste le 1er août, après un mois de vacances en famille, et pas de déménagement au programme.
Avec sa femme et ses trois enfants de 9, 11 et 14 ans, il va continuer à habiter à Plœmeur dans le Morbihan. Mais de chez lui au Fort-Bloqué, il voit la côte finistérienne. Comme un signe du destin...

Un film sur Quimperlé

La Ville a commandé à l'entreprise audiovisuelle lorientaise Lyo Productions un film sur Quimperlé. « Quimperlé, à la croisée des vies » est en ligne depuis le 10 juin sur le site internet*.

Le 25 juin, ce film avait déjà été visionné plus de 3400 fois ! Le montage, d'une durée de 12 mn 50, est scénarisé sous la forme d'une fiction. Il raconte l'histoire d'un couple sans enfants qui s'installe dans une maison à Quimperlé. Des scènes ont été tournées avec des comédiens bénévoles de l'association Comédia de Tréméven, dans des lieux véritables de la ville, mettant en scène des habitants dans leurs diverses activités (musique, sport, achat dans les commerces, etc.). Il se conclut par la crémaillère du couple nouvellement installé. En ligne sur le site internet de la commune, ce film offre une vision complète de la ville (économique, sociale, environnementale) à tout internaute. La mise à disposition du film à des établissements (hôpital, gendarmerie...), à des entreprises (Bigard, PDM...), à la CCI... a pour but de faire mieux connaître une ville « discrète » et éventuellement de donner envie à des salariés, à des

chefs d'entreprise de venir s'installer à Quimperlé. Il pourra également être remis comme cadeau lors de la venue d'étrangers dans le cadre d'échanges ou de jumelages. Le film est disponible en emprunt à la médiathèque ou visible sur le site de la Ville :
▶ **www.quimperle.fr, puis cliquez sur la vidéo en haut à droite (« Découvrez Quimperlé »).**

Fabrice Hellegouarch, nouvel animateur

Fabrice Hellegouarch est animateur au service jeunesse, sport et vie associative depuis le 6 mai 2013.

Recruté début mai, le jeune homme de 30 ans rejoint l'équipe en place (d'une dizaine de personnes), dans les locaux de l'Espace Jeunes. Diplômé de biologie et de géologie, il a découvert l'animation en exerçant le métier d'entraîneur-salarié au club de badminton de Quimperlé. « Mon poste porte sur trois axes : l'espace jeunes, les animations périscolaires le midi et le soir dans les écoles publiques de Quimperlé, et la vie associative. Ce dernier aspect est très riche. Il concerne autant le recueil des doléances des associations, que la gestion des demandes de véhicules et de minibus de la ville, ou la mise en place des plannings des salles associatives. Je traite également les demandes de subventions des associations. »

Kerjégu, le mur de soutènement conforté

Le mur de soutènement de l'Espace Kerjégu a enfin été conforté. À l'avenir, le site de l'ancien hôpital sera totalement revu et corrigé, pour devenir un véritable lieu de promenade.

« L'idée est de retrouver la terrasse pour la mettre « en valeur », souligne Yvon Le Dorze, adjoint aux travaux. « Les Quimperlois sont en train de se réapproprier le site, on le voit bien lors des Mercredis musicaux pendant l'été, et nous en sommes ravis. Il faut que cela continue ». L'idée est de retrouver l'esprit terrasse pour une mise en valeur du site, vraiment propice à la promenade, avec le Dourdu en contrebas.
Le mur de soutènement de l'Espace Kerjégu a été conforté de la fin juin à début juillet. Les travaux ont consisté à aller chercher la roche pour y fixer des tirants. L'ancienne dalle, l'ancienne lingerie, les poutres et les poteaux seront démolis à partir de fin août. Une végétalisation du mur du fond est envisagée.
Coût total de ces travaux : 200 000 € (pour conforter le mur et enlever les contreforts béton).

Le mur avant les travaux

Chronologie de rénovation du site de Kerjégu

- **2006 à 2012 :** occupation progressive du bâtiment Espace Kerjégu par les services municipaux (service jeunesse et sports, vie scolaire associative et sportive, archives municipales)
- **2010 :** démolition de la buanderie
- **2011 :** démolition des anciens logements des internes
- **2012-2013 :** mise en sécurité du site

Rue du Gorréquer : des travaux en concertation avec les riverains

Suite à la réunion du 12 juin dernier, les représentants de l'association Les Amis du Gorréquer ont pratiquement validé le projet d'aménagement de la rue du Gorréquer et de la place de la Motte-Piquet, également suivi par l'Architecte des Bâtiments de France (quelques contre-propositions faites par l'association sont à l'étude). Bon nombre de travaux vont être réalisés en régie municipale par les services techniques.

Rue du Gorréquer, à la place de la maison qui menaçait ruine et qui a été détruite en septembre 2012, un petit square avec bancs et espaces verts sera bientôt aménagé. Un petit muret va être construit en limite de la construction aujourd'hui disparue. Place de la Motte-Piquet, les emplacements des véhicules vont être redessinés. La place va retrouver un aspect convivial avec un espace vert. La rue de la Motte-Piquet sera quant à elle réhabilitée (ancienne venelle).
Pour assurer la sécurité rue du Gorréquer et place Guthiern, un alternat automobile va être instauré. L'idée est de faire circuler les voitures à tour de rôle, du fait du rétrécissement de la chaussée programmé. L'objectif recherché étant de faire baisser la vitesse des voitures à 30 km/h. À l'endroit des deux arrêts de bus TBK (dans les deux sens), de véritables abri-bus (avec toits) vont être installés, en collaboration avec la Cocopaq. Le tapis d'enrobé va être refait et les passages piétons redessinés.
Mais avant tout cela, la Ville prévoit dès début juillet des travaux sur le réseau électrique, en partenariat avec ERDF (des travaux de génie civil, sur les lignes téléphonique et l'éclairage public).

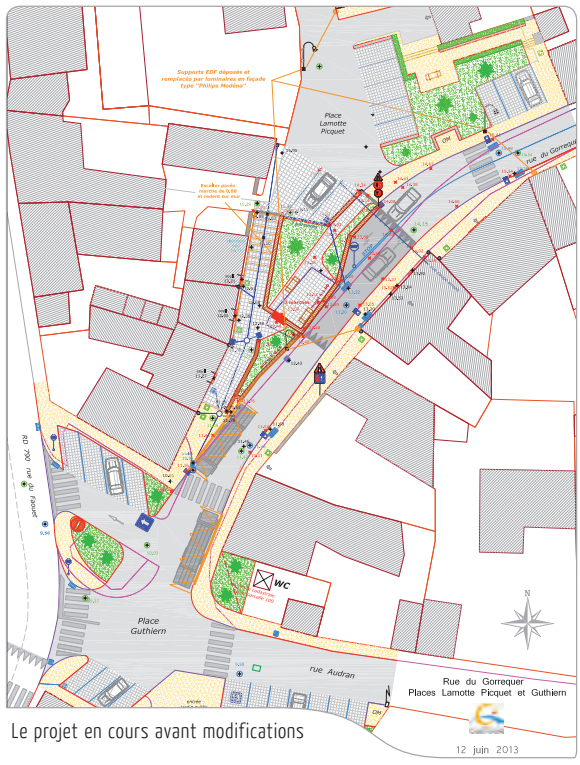

Le projet en cours avant modifications

Place Charles de Gaulle : La métamorphose touche à sa fin !

La Place du Général de Gaulle est sur le point d'être complètement réhabilitée. Entre février et cet été, tout l'espace a été réaménagé, aéré, et embelli. Objectif : faire la place belle aux piétons, adapter l'espace aux normes PMR (personnes à mobilité réduite), accueillir des festivités, et booster l'activité touristique et commerciale.

La place du Général de Gaulle, qui regroupe l'ancien tribunal, l'église et le cloître, et l'ancienne Place d'apparat, a été totalement relookée. « C'est une place d'entrée de ville, mais qui a été trop longtemps accaparée par les voitures », souligne Yvon Le Dorze, adjoint aux travaux. « Nous avons décidé de l'embellir, et de réduire légèrement le nombre de places de stationnement. Cela change tout esthétiquement, sans bouleverser les habitudes des habitants ».
Le chantier a été supervisé par L'Architecte des Bâtiments de France (ABF). De nombreux arbres vont être plantés pour agrémenter la place (une quinzaine ont été supprimés, et une soixantaine vont être replantés à l'automne). La place comprend désormais un vaste espace piéton pavé de dalles de 40 sur 50 cm et de 13 cm d'épaisseur en granit des Côtes d'Armor. Tout le réseau d'eau potable du secteur a été refait, avec de tuyaux en fonte ductile, ainsi que toute la voirie.

Des places de stationnement plus nombreuses

Le nombre de places de stationnement sur la place se trouve légèrement réduit (45 places à terme au lieu de 90 à l'origine qui pourraient être en zone bleue pour assurer un taux de renouvellement plus important). Mais que les automobilistes se rassurent. Un nouveau parking (baptisé « Isole/Sainte-Croix ») a été ouvert. Il dispose d'une centaine de places ! En outre, 11 places vont être créées rue de la Tour d'Auvergne.
Côté éclairage, des lampes à basse consommation ont été installées. La place sera éclairée la nuit et la mise en lumière des voutes des ponts permettra la mise en valeur de ces éléments essentiels de l'urbanisme quimperlois. Fin de chantier prévue pour ce mois de juillet. Coût total de ces travaux : 2 millions d'€, financés par la Ville de Quimperlé, l'État, le Conseil Régional (Programme ÉcoFaur), le Conseil Général et la Cocopaq.

▶ **L'inauguration de la place Charles de Gaulle aura lieu le samedi 21 septembre à 11h.**

Giratoires franchissables : priorité à gauche !

Les deux ronds-points franchissables qui remplacent l'ancien carrefour à feux place Charles de Gaulle sont à franchir comme des ronds-points. C'est-à-dire qu'il faut laisser la priorité aux véhicules qui arrivent par la gauche, et qu'il faut bien contourner le cercle ou le carré dessiné au sol (le non-respect de ce contournement est passible d'une contravention) ! Ces ronds-points franchissables permettent la traversée de Quimperlé par des convois exceptionnels.

Le Plan Local d'Urbanisme

Le PLU est entré dans la dernière phase de son élaboration.

En 1995, le Plan d'Occupation des Sols prévoyait d'urbaniser 238ha, le PLU n'a retenu que 39,82 hectares avec une création de 900 logements correspondant à une augmentation de 1300 habitants à l'horizon 2023.

À côté de la volonté municipale de redensifier le centre-ville par la réhabilitation du quartier Guéhenno, du quartier de la gare... et l'urbanisation du parc Rhu, deux grandes orientations, entre autres, ont été prises une au nord à Keranmoulin et une à l'est à Stang an Amann.
Tous les projets de construction (supérieurs à 5 lots) seront soumis à un projet d'aménagement pour permettre une qualité de vie en adéquation avec l'environnement.
13 ha feront l'objet d'une urbanisation à plus long terme (2 AU) au sud de Keranmoulin et à l'ouest de Stang an Amann.

Le PLU a été soumis à l'approbation du conseil municipal du 3 juillet.
Les services de l'état sont en cours de vérification de sa conformité avec les règles d'urbanisme ; ils feront part de leur remarque courant septembre. S'en suivra ensuite une enquête publique menée par un commissaire enquêteur. Ce point est capital pour vous Quimperlois et Quimperloises, c'est le moment de faire part de vos remarques, de vos demandes. Celles-ci seront examinées par le commissaire puis soumises au groupe de travail ; elles pourront être validées ou rejetées après examen.
Le PLU sera approuvé par le conseil municipal en début d'année prochaine, il deviendra alors opposable.

▶ **L'ensemble des documents relatifs au PLU sont consultables sur le site de la Ville rubrique urbanisme-PLU.**

Écoles : les bonnes connections !

Les nouvelles technologies font leur rentrée à Quimperlé ! Tableaux interactifs et ordinateurs neufs seront installés dans les écoles durant l'été.

Un tableau interactif ? « Il en existe deux types », explique Éric Chatelain, enseignant à la maternelle Kersquine et animateur TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement). Dans un cas c'est la surface du tableau qui crée de l'interactivité dans l'autre, c'est le stylet utilisé pour écrire qui communique les informations à un vidéoprojecteur équipé d'un logiciel. On peut agir sur l'image diffusée : écrire, dessiner, tracer des flèches... ». C'est ce dernier système qui a été retenu pour Quimperlé. Testé durant tout le troisième trimestre, au Lézardeau, par la classe de CM2 de Mme Sortais, il a fait l'unanimité : « C'est un outil très souple, qui offre de nombreuses possibilités. On peut enregistrer les exercices et les reprendre le lendemain, les imprimer. L'aspect ludique permet de capter plus facilement l'attention des enfants ». Trois autres écoles de Quimperlé seront à leur tour équipées cet été. Des vidéoprojecteurs fixes classiques seront également installés, un dans chaque école de primaire. Autre nouveauté : le remplacement du parc informatique devenu obsolète. Dès la rentrée, les salles informatiques des primaires seront dotées de quinze postes. Coté maternelle, les moyennes et les grandes sections bénéficieront de deux postes par classe. Le câblage des écoles, enfin, est en cours. Jusqu'à présent, seules les salles informatiques étaient connectées. À terme chaque classe pourra avoir accès à Internet.

Pause méridienne

Zumba, grands jeux, musique... Depuis le 3e trimestre, des animateurs proposent des rendez-vous artistiques, sportifs ou ludiques sur le temps de midi dans les écoles de la ville. Grand succès !

Jusqu'à présent, à l'heure du déjeuner, les écoliers jouaient dans la cour, sous la surveillance des adultes. Depuis les vacances de Pâques, en plus, ils disposent de tout un choix d'activités encadrées. Pas vraiment une surprise puisqu'ils ont eux même participé à l'élaboration de ce nouveau temps d'animation ! « On a mené une enquête auprès des enfants pour savoir ce qu'ils voulaient faire entre midi et deux » précise Frédérique Le Boudec, coordinatrice du projet. « Tout a été mené en concertation, dans l'esprit du projet éducatif de la ville, voté il y a trois ans, et mettant en avant l'autonomie de l'enfant ». La réflexion a débouché sur la mise en place de deux types d'activités : des choses qui bougent et des choses qui calment ! Des réponses aux demandes des enfants mais aussi quelques propositions plus inattendues comme la Zumba ou la sophrologie. « L'idée est de pouvoir leur apporter un peu de détente, mais aussi de leur permettre de découvrir des activités qu'ils n'auraient même pas imaginé apprécier ! ». Une animation différente est proposée chaque jour, assurée par des animateurs de la Ville, ou des prestataires extérieurs. 600 écoliers se sont inscrits dès le premier mois !

Au delà de l'engouement suscité, bien d'autres retombées positives ont été constatées. « Au sortir des ateliers, les enfants sont moins agités et le temps de restauration se passe dans de meilleures conditions. Les groupes étant moins importants sur la cour, les relations sont beaucoup moins conflictuelles ». Autre avantage, cette première approche laisse entrevoir des perspectives d'animations qui auraient toute leur place dans l'organisation de la future semaine de 4 jours et demi. Des groupes de travail seront mis en place en septembre pour commencer à plancher sur le sujet.

Marcher pour dénoncer l'excision

Dimanche 7 avril, 200 personnes en foulard blanc ont célébré le retour de l'association Marche en corps. Discours officiels, plantation d'un arbre dans le jardin de l'hôtel de Ville, flash-mob, concert de Mam'zelle Lily au Coat Kaër... L'accueil a été à la hauteur de l'émotion suscitée par cette belle aventure humaine.

Lancée le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, la marche a rejoint Angers le 6 avril. Comme un trajet symbolique entre Nara et Bamako, les villes maliennes respectivement jumelées avec Quimperlé et Angers. Près d'un millier de personnes se sont relayées à l'appel de Marche en corps, venant rejoindre pour quelques heures ou quelques jours les 8 femmes et les 7 hommes à l'origine du projet. À l'arrivée près de 450 km parcourus en une vingtaine d'étapes. Une marche pour les femmes du Mali, mais aussi pour toutes les autres. « Le but était de faire parler d'une cause qui reste encore tabou et ne trouve pas facilement d'échos » précise Véronique Sacré, présidente de l'association. Et c'est réussi ! « Il ne s'est pas passé un seul jour, de toute la durée de la marche, sans qu'un média ne parlent de nous et donc de l'excision ».

Aux cailloux du Petit Poucet, les marcheurs ont préféré du végétal, semant des graines sur leur parcours. Au propre comme au figuré. Distribuant des petits sachets et diffusant l'information pour mieux faire germer les consciences et les idées. À quelques mois du retour on commence déjà à voir fleurir quelques retombées concrètes... « Nos amis africains, dont Koudédia Keita, de l'association malienne des femmes du cercle de Nara, vont prendre le relais maintenant. Une marche est prévue à l'automne en île de France. Et au Mali dès que la situation le permettra ». En attendant, parmi les signes encourageants, la constitution d'un Conseil des sages sur Paris, réunissant les ressortissants

de différentes villes et villages. « Koudédia, a été invitée à y participer. Une femme dans un Conseil des sages, c'est une grande avancée ». Marche en Corps lance maintenant un appel à souscription pour le montage et la production d'un DVD. Un souvenir mais surtout un support pour de futures actions...

▶ **Renseignements sur www.marcheencorps.wordpress.com**

Forum des Associations

Le samedi 7 septembre, les associations quimperloises tiennent forum au Lycée de Kerneuzec. L'an passé 199 avaient répondu présentes...

Vous êtes plutôt tricot, djembé ou droits de l'homme ? Football, cuisine ou philatélie ? Vous rêvez d'apprendre l'arabe ou le breton ? De vous initier aux premiers secours ou de vous investir dans la lutte contre la précarité ? C'est le moment de vous lancer ou, tout du moins, de faire le premier pas en venant vous renseigner ! Cette année, pour la deuxième fois consécutive, toutes les associations sont invitées.

En dehors de ce rendez-vous de rentrée, n'oubliez pas de vous procurer le « Vas-y », guide pratique recensant toutes les associations de la commune (la version actualisée sera disponible pour le forum des associations) en mairie ou sur le site de la Ville à l'adresse :

▶ **www.quimperle.fr**

Les Peintres de Quimperlé, 1850-1950

Commissaire de l'exposition des Peintres de Quimperlé, André Cariou est aussi l'ancien directeur du Musée des Beaux-arts de Quimper. Il nous confie son ressenti sur l'exposition, et nous dévoile un peu de sa méthode de travail, étalée sur neuf mois.

Pourquoi cette exposition ?

C'est un sujet qui n'a jamais été vraiment étudié. Il y a eu beaucoup d'études consacrées aux peintres ayant séjourné au Faouët, à Pont-Aven, Camaret, Douarnenez ou Concarneau. Mais aucune sur Quimperlé, alors que beaucoup de peintres y ont travaillé. Sans doute parce que l'ensemble de cette production est hétérogène et difficile à apprécier au premier regard. Cette exposition, couplée à l'édition d'un ouvrage, revêt un véritable intérêt pour l'histoire de l'art.

Pour quelles raisons les peintres venaient à Quimperlé ?

La parution de « Marie », le roman de Brizeux, qui comprenait de larges descriptions encensant les paysages de Quimperlé, a contribué au fait d'attirer des peintres renommés. Mais les artistes ont commencé à fréquenter vraiment Quimperlé au moment de l'arrivée du train en 1863, en raison des meilleures conditions de voyage et d'un engouement pour la Bretagne. Il est vrai que Quimperlé leur offrait des sujets à peindre comme les lavandières du Pont fleuri sur l'Ellé, scène vraiment pittoresque, qu'ils ne trouvaient pas ailleurs. Les rivières et les quais constituaient pour eux une grande source d'inspiration, tout comme la place du marché, les ruelles bordées de maisons anciennes ou le panorama de la ville.

Comment avez-vous abordé la sélection des œuvres ?

Bon nombre des peintres venus à Quimperlé sont connus. Il a fallu rechercher leurs œuvres créées à Quimperlé. Dans certains cas, on fait appel à des spécialistes. Ainsi l'historien de l'art qui fait autorité sur l'œuvre de Frits Thaulow, le norvégien Vidar Poulsson, est venu spécialement sur place pour identifier les lieux. La sélection s'est faite en parallèle avec l'élaboration d'un synopsis déterminant les différentes séquences que l'on retrouvera dans la disposition de l'exposition. Puis le travail consiste à rentrer en contact avec les collectionneurs et responsables de collections publiques pour les décider à confier leurs œuvres. En même temps s'effectue l'écriture du livre qui servira de catalogue.

Le jeu des rivières, des maisons et des ponts : un sujet inédit

L'ensemble des œuvres peintes à Quimperlé est éclectique : de Huet à Jeanneau, en passant par Osborne, Forbes, Thaulow, Le Sidaner ou Désiré-Lucas.

Il est certain que certains peintres ont trouvé à Quimperlé des motifs correspondant à leurs recherches ou une ambiance qu'ils souhaitaient. C'est le cas dans les années 1880 de quelques peintres irlandais et anglais se retrouvent à Quimperlé pour des séjours assez longs. À Quimperlé, ils évitent la foule des artistes de Pont-Aven et de Concarneau, et y trouvent des motifs différents. Ils aiment le jeu des rivières, des maisons les bordant, et des ponts. Ils apprécient les ruelles qui dévalent vers la basse-ville, les belles maisons aux allures médiévales et les différentes églises, un site et des monuments qu'on ne trouve dans les autres colonies artistiques. Il en sera de même pour Thaulow en 1901, et plus tard Le Sidaner ou Désiré-Lucas dans les années vingt. D'autres comme Fischer ou Trayer ont fait de Quimperlé leur port d'attache en Cornouaille. Ces sujets inédits et la position de la ville, entre le Faouët et Pont-Aven, ont contribué à la venue de ces différents peintres. Cet ensemble qui s'étale sur un siècle, de 1850 à 1950, au premier regard hétérogène, apparait finalement assez cohérent, grâce à la beauté du lieu et de ses monuments.

Pratique

Du 29 juin au 13 octobre 2013, à la Chapelle des Ursulines, avenue Jules Ferry. 02 97 39 28 44.
Ouvert tous les jours sauf le mardi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Plein tarif : 4,50 €. Tarif réduit: 3 €.

Pass' Expos avec le Musée du Faouët

Le Pass'Expos donne accès, en payant une entrée plein tarif aux Ursulines (4,50 €), à une entrée à tarif réduit (3 €) au Musée du Faouët pour visiter l'exposition « Femmes artistes en Bretagne 1850-1950 » et vice-versa (une entrée à tarif plein tarif au Musée du Faouët donne accès à une entrée tarif réduit à la Chapelle des Ursulines).
Sur présentation du Pass, le trajet en bus TBK (ligne 5) jusqu'au Faouët sera gratuit pendant la durée de l'exposition.

Partenaires

La Ville de Quimperlé bénéficie du soutien de plusieurs partenaires publics et privés : Conseil Régional de Bretagne, Conseil Général du Finistère, Chambre de commerce et d'industrie, E.Leclerc Quimperlé, Carrefour Market Quimperlé, SNCF, TER Bretagne, TBK.

Fernand Jeanneau (1884-1956), Jour de fête sur la place nationale, huile sur isorel, H. 60 – L. 73, Quimperlé, collection municipale.

Un livre inédit

À l'occasion de l'exposition, la Ville de Quimperlé, en association avec les Éditions Palantines de Quimper, publie « Les Peintres de Quimperlé », un ouvrage de 192 pages illustré de plus d'une centaine d'œuvres. Fruit du travail de recherche d'André Cariou et de Béatrice Riou. Il est disponible à la vente à la Chapelle des Ursulines. Ce projet a été soutenu par le Conseil Général et le Conseil Régional.

Un livret-jeu pour les 7-12 ans à compléter en famille

Un livret-jeu de 24 pages intitulé « Mon Carnet de peintre » a été spécialement conçu par la Ville pour les enfants de 7 à 12 ans qui viennent visiter l'exposition accompagnés de leurs parents. Gratuit, il permet aux enfants de découvrir l'exposition tout en jouant à des jeux (coloriages, jeu des erreurs...), en suivant un coq, emblème de Quimperlé, qui joue le rôle de mascotte. Ce livret reprend l'ordre chrono-thématique de l'exposition : l'arrivée du train, le pont-fleuri, le marché...

Le cinéma dans la prairie

La Ville de Quimperlé en partenariat avec la Cocopaq met en place des séances gratuites de cinéma en plein-air, sur écran géant, à la tombée de la nuit à la prairie Saint-Nicolas.

Jeudi 11 juillet
▶ **LES TEMPS MODERNES**
De Charles Chaplin, 1936, Américain, 1h23

Jeudi 18 juillet
▶ **BOWLING**
De Marie-Castille Mention-Schaar, 2012, français, 1h30

Jeudi 25 juillet
▶ **L'AGE DE GLACE 4**
De Steve Martino, Mike Thurmeier, 2012, Américain, 1h34

Jeudi 1er août
▶ **LE PRÉNOM**
De Matthieu Delaporte et Alexandre de la Patellière, 2012, Français, 1h49

Jeudi 8 août
▶ **LES AVENTURES DE TINTIN LE SECRET DE LA LICORNE**
De Steven Spielberg, 2012, américain, 1h47

Jeudi 15 août
▶ **LES CONTES DE LA NUIT**
De Michel Ocelot, 2011, français, 1h24

Jeudi 22 août
▶ **MOONRISE KINGDOM**
De Wes Anderson, 2012, américain, 1h34, VOST

En cas de pluie la séance se déroule au cinéma La Bobine, ouverture des portes à 20h, début du film à 21h. Si la salle est pleine avant 21h, la séance débute plus tôt. En cas de doute sur le lieu de projection : le répondeur téléphonique du cinéma (02 98 96 04 57) vous confirme le lieu de séance chaque jeudi à partir de 19h.

Les expositions estivales

Les quatre éléments

Quatre éléments pour un travail photographique à quatre mains. Deux sensibilités, deux regards, deux univers... Patricia Le Merdy a illustré l'Air et l'Eau, Bernard Lagny la Terre et le Feu. Cette rencontre a donné cette exposition en apparence hétéroclite qui invite à la rêverie tout au long de la promenade qu'on y fera, chacun pourra associer les couleurs, les formes, les matières, et les textures... Tout est là pour recréer ou non son propre univers si l'on en a envie.
Jusqu'au 29 septembre, Maison des Archers, entrée libre

De Jonas à Moby Dick, variations autour d'un cachalot

Après l'exposition « Scarweather » qui avait sillonné la Bretagne en janvier 2010 et 2012, le photographe Bernard Lagny nous invite à découvrir une nouvelle exposition itinérante et collective.

Une soixantaine d'artistes et d'écrivains nous montrent et nous racontent, des origines bibliques à la fin du 19e siècle, leurs visions de cet être extraordinaire qui parcourt tous les océans du globe.
Jusqu'au 31 août, médiathèque, entrée libre

Le grand cirque - Enrique Marin

Graveur, peintre, sculpteur, céramiste... Enrique Marin nous fait entrer dans son parcours artistique depuis son Espagne natale (il est né à Séville) jusqu'à la Bretagne devenue sa seconde patrie. Le cheminement au travers de ses estampes témoigne de son évolution, à partir d'un expressionnisme fier et dur vers une poétique humanisée qui ne cache cependant pas ses origines.
Jusqu'au 25 août, Galerie du Présidial, entrée libre

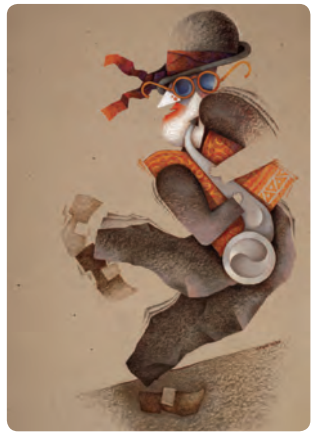

Les Mercredis Musicaux

Des concerts gratuits en plein air à l'espace Kerjégu. Entre soirée rock et soirée bretonne, il y a en a pour tous les goûts ! Restauration rapide dès 20h. En cas de mauvais temps repli à la salle du Coat-Kaër.

▶ 24 juillet – soirée Bagad bro Kemperle

20h – Chench'tu
Trois générations sur scène pour le plaisir de partager et de faire partager danses, chants et musiques traditionnelles bretonnes.

21h – Bagadig et Bagad bro Kemperlé
Le Bagad métisse répertoire celte et autres horizons musicaux en alliant tradition et novation.

22h30 – Trio Thomas Moisson, Lors Landat et Roland Conq
Trois fortes personnalités qui nous invitent à des noces bretonnes bien particulières.

▶ 31 juillet – soirée Harz

19h – Fanfare Monthy Picon devant le bar chez Chouchou.
Entre rock, métal, hip-hop, punk, la fusion des genres est permanente et se prête habilement aux textes souvent décapants et incisifs.

20h – Into the black
Le groupe revisite le répertoire de Neil Young avec une énergie purement rock'n'roll.

21h30 – Brigitte Bop
Inventeur du twist n' punk, le groupe Brigitte Bop mélange le rock n' roll qui tâche et le punk qui gueule.

22h30 – Monthy Picon
Après l'ouverture de soirée, ils reviennent pour le dernier set, sur scène.

▶ 07 août – soirée Association de Malfaiteurs

20h – Jérôme Brohan

21h – Hawaiian Pistoleros
Un projet original centré sur la musique américaine des années 30 aux années 50, entre western swing et musique hawaïenne.

22h45 - Electric Bazar Cie
Entre Rock'n roll américain et musiques populaires d'Europe, Electric Bazar Cie affirme une identité sonore propre, sorte de trait d'union entre deux continents.

▶ 14 août – Soirée Cercle Giz'kalon et Evit dañs

21h – L'Ensemble Giz'Kalonig
Les plus jeunes danseurs du Cercle, pour une prestation accompagnée par le groupe musical Kañvaled Kerne.

21h35 – Deux facettes du Cercle Giz'Kalon
Des extraits du spectacle « Swing Kalon » qui fait valser les clichés en remontant aux origines du jazz.

Le festival des Rias

La chimère revient sur Quimperlé et son pays pour un festival contemporain atypique et original qui se joue du territoire, de ses espaces ruraux, urbains et littoraux. Formes monumentales, spectacles intimistes, moments poétiques, questionnements contemporains, le pays de Quimperlé prolonge la saison estivale et devient le théâtre de la création artistique en espace public.

C'est à Bannalec que débutera l'édition 2013, avec deux spectacles à l'affiche. Pour vous en assurer, rendez-vous à Bannalec le mercredi 28 août à 19h12.
Côté terre : Les communes de, Guilligomarc'h, Rédéné et Mellac accueilleront des spectacles, tout comme la ville-centre du territoire : Quimperlé. Côté mer, on retrouve les trois communes du littoral : Clohars-Carnoët, Riec-sur-Bélon et Moëlan-sur-Mer, qui accueillera la grande soirée du samedi 31 août. 22 compagnies sont invitées. Elles joueront 27 spectacles, plusieurs fois pour certaines, ce qui porte à plus de 50 le nombre total de représentations, contre une quarantaine l'an passé. À noter que certains spectacles auront lieu le matin.

Enfin, l'édition 2013 accueille onze créations récentes.
C'est le 29 et 30 août que les troupes investiront Quimperlé.

▶ **Du 28 août au 1 septembre**
Toutes les informations pratiques
et la liste complète des spectacles sur le site du festival :
www.lesrias.com

Descente de la Laïta

La descente de la Laïta, cette année, sera en fait... une remontée. Les marées commandent !

C'est de Guidel que le Canoë-Kayak club de Quimperlé donnera à 10h30 le coup d'envoi de sa traditionnelle rando nautique de rentrée, le 15 septembre, une semaine plus tôt qu'à l'habitude. Il faudra au préalable déposer sa voiture sur le parking « Isole - Sainte Croix » à Quimperlé et emprunter la navette qui assurera ensuite les trajets vers le point de départ. Autre nouveauté, liée à la date cette fois : une arrivée quai Surcouf et non prairie Saint Nicolas. « Le lieu était déjà pris ce jour-là » explique Vincent Salmon, directeur de la base. « Mais finalement cela tombe bien et permettra de créer de l'animation en centre-ville ». Les premières embarcations sont attendues vers 15h. Les arrivées devraient ensuite s'échelonner jusqu'à 17h. « Les 18 km se parcourent en 3 à 4h selon la motivation ! ».
Ils se parcourent surtout dans la bonne humeur et sans complexe. Quelques sportifs mettent un point d'honneur à battre leur record mais la majorité des participants, familles et bandes de potes, donne une couleur franchement décontractée à l'événement ! En guise de comité d'accueil une fanfare et un goûter bien mérité. Sans oublier une tombola pour récompenser les participants ainsi que les résultats du concours de déguisements. Les inscriptions sont ouvertes tout l'été. Attention le nombre de places est limité : pas plus de 500 participants !

Renseignements & Inscriptions

www.kayak-quimperle.org et au siège du club :
5 rue du Viaduc. Renseignements : 02 98 39 24 17 ou canoekayakquimperle@gmail.com. Possibilité de venir avec son équipement ou de le louer. Prévoir un pique-nique.

La serre de Bois-Joly

Pour permettre l'extension de la maison de retraite, la structure métallique a dû jouer les serres-volantes...

Coupée en deux, rehaussée, suspendue à une grue et déplacée de 100 m... une séance de torture ? Non, de sauvetage ! C'est au prix de ces efforts que la serre du parc de Bois-Joly, sorte d'orangerie typique des manoirs du 19e siècle, a pu être préservée. La serre de la fin du 19e siècle est un patrimoine suffisamment rare pour mériter une telle sauvegarde ; une restauration devra suivre pour lui faire retrouver une nouvelle jeunesse. Du fait de la construction prévue de nouveaux bâtiments à Bois-Joly, elle était condamnée. Cette opération minutieuse financée grâce au soutien de la Ville et en accord avec l'Hôpital qui en est propriétaire, est un encouragement à l'association Renaissance dont le but est la mise en valeur du parc boisé de Bois-Joly.

30e édition des Journées du Patrimoine, les 14 et 15 septembre

Profitez du week-end pour redécouvrir toute les richesse de Quimperlé. Les associations se mobilisent pour vous guider et la municipalité vous ouvre les portes des bâtiments publics, certains n'étant ouverts qu'à cette occasion comme l'hôpital Frémeur.

Programme détaillé sur le site de la ville à partir du 1er septembre.
www.quimperle.fr

Comprendre les crues

Pont Salé, quais Surcouf et Brizeux, place Isole, rue Tour d'Auvergne, pont du moulin de la ville... Un nouveau parcours d'interprétation du patrimoine va voir le jour, à proximité des lieux touchés par les crues.

Reprenant la même charte graphique que le parcours d'interprétation réalisé en 2009, mais cette fois dans des tons bleutés, huit panneaux trilingues (français, breton, anglais), en lave émaillée, vont être installés le long des rives. Des panneaux pour se souvenir, donnant des éléments historiques et scientifiques pour mieux comprendre un phénomène naturel liée à l'histoire de la ville et expliquant les travaux menés depuis les importantes inondations de 2000. Une véritable exposition à ciel ouvert pour satisfaire la mémoire des Quimperlois et aiguiser la curiosité des touristes ! À signaler que ces panneaux rentrent dans les objectifs du département et du Smeil (Syndicat Mixte Ellé Isole Laïta) de sensibilisation autour du risque inondation. Une exposition sur ce thème est d'ailleurs en cours de réalisation par le Smeil.

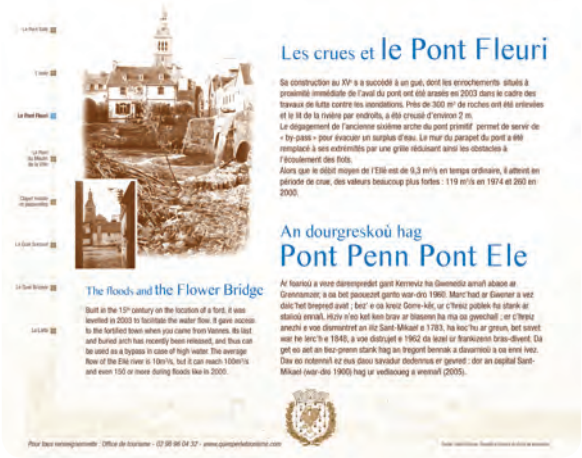

Rando urbaines

Les balades d'été remplacent les randonnées. La différence ? Un rythme moins soutenu, une sortie plus familiale, sous le double signe de la flânerie et de la découverte. Trois boucles au choix pour regarder différemment la ville.

Durant l'été, certains mercredis soir, à la fraîche, Quimperlé se dévoile. Il suffit de suivre le guide, Jean-Yves Toullec, de l'association Kemperle Rando. Le premier circuit, « Le Glenmor », serpente le long de l'Ellé à partir du centre-ville. Une balade dont le point fort est d'offrir, au fil de la déambulation, trois points de vues totalement différents sur Quimperlé. Le second circuit plonge au cœur des coteaux de Kerbertrand et longe le Dourdu. Vous croiserez en chemin un bassin de régulation des inondations et même une ancienne voie romaine. La troisième et dernière proposition vous permet de réviser vos classiques : les sentiers de grande randonnée.

Deux GR passent par Quimperlé. Le plus récent, le GR 34 I, vieux seulement d'une dizaine d'années, offre une boucle, de Quimperlé à la pointe de Kerfany. Le GR 34 E, le sentier « historique », permet lui d'aller du Pont St Maurice à Guilligomarc'h. La balade d'été, tout en restant principalement en ville, permet aussi de passer de l'un à l'autre. « On monte par le I, presque jusqu'à Lothéa et on redescend par le E » précise Jean-Yves Toullec.

Une toute nouvelle boucle sera également inaugurée le 14 août, en forêt de Toulfoën. L'aboutissement de longs mois d'efforts pour l'association qui s'est chargée, à la demande de la Ville, de mettre en valeur le patrimoine, d'entretenir les sentiers et d'assurer le balisage. Le Conseil Municipal des jeunes est venu prêter main forte à Kemperle Rando pour les opérations de nettoyage et la réalisation d'une série de panneaux qui seront installés en forêt à l'automne.

Infos pratiques

Les mercredis 3 juillet (circuit n°1), 31 juillet (n°2), le 7 août (n°3) et le 14 août (circuit de Toulfoën). Rendez-vous à 19h30, espace Kerjégu.
Renseignements : office de tourisme, 02 98 96 04 32

L'accueil des personnes âgées en Allemagne

La séance de travail avec la délégation allemande a permis une comparaison entre les deux villes, les deux pays. Le maire de Geilenkirchen a donné plusieurs précisions.

En Allemagne, le rôle joué par les communes est moins important qu'en France. Si l'État a établi et assure le contrôle de la réglementation des soins, seulement 10% des maisons de retraite sont gérées par les communes ou par l'État, 60% par des associations et 30% par le secteur privé.

On compte 3 grands groupes parmi les associations :

- Caritas (liée à l'Eglise catholique) qui gère 559 000 salariés dans 25 000 institutions,
- Diakonie (liée aux églises protestantes) qui gère 453 000 salariés dans 27 000 institutions,
- AWO (dans la tradition syndicaliste/socialiste) qui gère 173 000 salariés dans 14 000 institutions.

À Geilenkirchen, il y a deux grands complexes :

- Franziskusheim Gmbh (à but non lucratif) comptant 2 maisons de retraite et hospices,
- 2 groupements « logements sans frontière », sortes de Résidences-Service offrant des services variés selon la demande et comptant 70 appartements, nombre entrant dans les critères de rentabilité ; le coût d'une chambre est de 3 000 à 4 000 €, mais des aides sociales diminuent le montant net pour le résident.

Il arrive que des personnes âgées dépendantes et isolées soient accueillies en Hongrie, voire en Thaïlande, pays où le coût de la main d'œuvre est moins élevé !
Dans le district (arrondissement) de Hunsberg dont dépend Geilenkirchen, les projets immobiliers privés pour l'accueil des personnes âgées aux ressources suffisantes sont nombreux : 160 petits pavillons de 45 m² (au prix de 170 000 €) à la rentabilité de 5% ; projet de 22 appartements au centre-ville ; 2 projets de 50 « logements sans barrière » prévus sur l'emplacement d'une église des années 1970 promise à la démolition.

En Allemagne, il est admis que le maire pour faire aboutir ces projets travaille avec les banques qui cherchent des placements.
Sinon, de nombreux services sont offerts ou organisés en direction du troisième âge : portage de repas, services de soins à domicile, activités d'associations, etc....

Mais la grande différence entre les deux pays tient dans la démographie : l'Allemagne est le pays le plus âgé d'Europe : les plus de 60 ans sont près de 27% de la population (18% pour les moins de 20 ans) et doivent atteindre les 40% en 2050 ; la cause : une fécondité faible (1,4 enfant par femme). En France, la situation est bien meilleure : 23% de sexagénaires et plus, 25% de moins de 20 ans et 2,01 enfants par femme. Conséquence : une baisse de la population allemande (qui a aujourd'hui près de 20 millions de plus que celle de la France) ; vers 2045, la France devrait dépasser l'Allemagne. C'est dire que le vieillissement est un phénomène majeur, qui reporte l'âge de la retraite à 67 ans. Cela aura un coût social et économique élevé qui pose d'ores et déjà plusieurs interrogations : Qui paiera pour les retraités ? Qui achètera demain les maisons des adultes d'aujourd'hui ? Combien d'écoles faudra-t-il fermer ?

Infos pratiques

- **CCAS :**
19, place Saint Michel. Tel : 02 98 96 37 57
- **Repas des anciens et Colis de Noël.** Repas, le 9 novembre, à partir de 12h30, au Coat-Kaër. Colis : distribution le 13 décembre, même endroit, de 9h30 à 12h. Sur inscription.
- **Cantine :** selon les revenus des parents, les repas des enfants quimperlois, scolarisés en maternelle ou en primaire peuvent être pris en charge. Présentez-vous au CCAS, muni de votre avis d'imposition, d'une attestation CAF, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

Paroles d'habitants

Écriture, peinture, collage..., quelle que soit la forme d'expression choisie, les Quimperlois étaient invités à prendre la parole pour se « raconter dans leur ville ».

À l'origine de cette initiative, six professionnels du secteur médico-social du pays de Quimperlé, et l'envie de créer des rencontres constructives, entre valides et personnes touchées par le handicap et/ou le vieillissement, via un projet faisant appel à la créativité et à la réflexion. Une démarche citoyenne, permettant aux habitants d'échanger, de partager leur vision de la ville et d'y repenser leur place. Au-delà de l'approche artistique, un véritable travail de fond, une dynamique visant très concrètement à faire émerger des initiatives adaptées aux réalités locales, à améliorer le quotidien de chacun. Exposées à la médiathèque en juin, ces « Paroles d'habitants » le seront de nouveau à la rentrée durant la semaine bleue.

Semaine bleue

Moment fort de l'année, dédié aux retraités et aux personnes âgées, la semaine bleue, événement national, se décline localement selon l'inspiration de chacun.

Cette année à Quimperlé plusieurs moments de convivialité sont prévus : des ateliers de cuisine et de diététique, un repas et un goûter, du théâtre, un forum, du cinéma, des animations à la médiathèque et un loto. L'idée est de permettre à toutes les générations de se rencontrer. C'est une période de fête, de convivialité et d'échanges qui permet de voir la retraite en rose et bleu. Nouveauté cette année, la municipalité avec l'aide du CCAS propose de prolonger les activités sur une « quinzaine bleue » du 14 au 27 octobre !

Renseignements & Inscriptions

Inscriptions au Coat-Kaër, les vendredi 13, 20 et 27 septembre ainsi que le 4 octobre, de 9h15 à 12h.

Marché paysan à Bois Joly

L'association Dalc'h Mad et le CCAS s'associent pour organiser un marché paysan à Bois Joly, le samedi 21 septembre de 13h à 18h. Au programme, de nombreuses animations : kermesse, crêpes, loteries, visite du parc, ateliers de cuisine et découpe de légumes. Les bénéfices de cette journée permettront d'améliorer le quotidien des résidents de Bois Joly, en finançant des sorties et des animations.

Fabrication de papier sur la machine 10

Performance et innovation chez PDM

Une cigarette sur six fumées dans le monde est fabriquée avec du papier produit à Quimperlé, par les Papeteries de Mauduit ! Si on ne comptait pas la Chine, qui à elle toute seule représente 40 % du marché mondial, ce serait même une cigarette sur quatre !

Un papier en fibres textiles

Dans le monde du papier à cigarette il faut différencier deux méthodes ! Le papier en fibres textiles et celui à base de pâte de bois. Pour le premier, il existe à Quimperlé une expertise ancestrale. « On trouve des papeteries en Bretagne sud depuis le 15e siècle. C'est en 1855 que Joseph Mauduit a installé la sienne, à Kerisole, sur le site où se trouve toujours l'usine aujourd'hui » explique Régis Laffont, Directeur des Opérations Papier du Groupe SWM (Schweitzer-Mauduit International) pour la France. « Pour faire du papier très fin, il faut une eau d'excellente qualité, ce qui est le cas de l'Isole. Il faut également des fibres, issues du lin ou du chanvre. À l'époque on en cultivait ici mais on disposait surtout d'importantes quantités de cordages et de vieilles voiles à recycler ! ». Aujourd'hui on utilise toujours du lin mais il vient plutôt d'Europe du nord. Il n'est plus question de recycler : une partie de la plante est utilisée par l'industrie des vêtements, l'autre directement par celle du papier.

Savoir-faire et investissements

Et le savoir-faire, toujours solidement ancré localement, a permis de nouveaux développements, malgré une période très dure entre 2006 et 2009. « Nous avons été amenés à réduire les équipes, à passer de 1000 à 610 personnes. Cette étape s'est faite dans la douleur mais c'était indispensable pour garantir le futur du site. Aujourd'hui la situation est stabilisée, l'usine a été restructurée, avec des équipements performants qui fonctionnent à plein régime. Et le Groupe continue à investir lourdement sur le site avec de nouvelles machines, des nouveaux bâtiments.
L'usine de Quimperlé est aujourd'hui le navire amiral du Groupe : la plus grosse usine au monde, en capacité de production et en effectif, pour ce type de papier à cigarettes».

Une entreprise exportatrice

L'avenir est assuré ? « Avec 95% de nos ventes à l'export on s'inscrit dans un marché globalisé et donc très concurrentiel » nuance Raoul Hervé, Directeur des ventes et du marketing. « Mais ça ne veut pas dire qu'on ne peut pas être compétitif. La preuve, nous exportons des papiers en Chine. En coût de masse salariale, ils sont forcément inférieurs à nous mais nous luttons avec d'autres armes qui sont la qualité, le service, l'innovation et le savoir-faire ». Pour conserver ce savoir-faire, l'usine a d'ailleurs créé ses propres modules de formation. «Travailler sur les machines à papier, ça ne s'improvise pas. Il faut beaucoup de qualification et d'expérience. Nous avons investi dans deux des machines les plus performantes au monde mais c'est l'humain qui est déterminant. Il a fallu de nombreux mois de réglages pour optimiser les équipements et, aujourd'hui, on est bien au-delà du rendement qu'on avait imaginé. La machine 10, par exemple, fabrique en une journée une longueur de papier à cigarettes équivalente à la distance Lille-Marseille ! ».

Brevet et diversification

Le savoir-faire spécifique on le trouve également du côté de l'innovation et des brevets. Obligatoire en Europe depuis 2011, pour éviter les risques d'incendie liés à une cigarette oubliée, le papier à extinction rapide (LIP : Low Ignition Propensity) est une invention du Groupe SWM. C'est à Quimperlé qu'il est fabriqué et prédécoupé. « Avant la mise en place de la réglementation, nous avions 25% de parts de marché sur l'Europe. Aujourd'hui nous atteignons 44 % ». Malgré la marge de progression pas question de miser sur ce seul atout, ni de compter uniquement sur les fumeurs. « Le papier à cigarette, jusqu'à présent, représente 90% de notre production, mais nous développons une vraie stratégie de diversification complémentaire pour préparer l'avenir et avoir une industrie pérenne ». SWM s'intéresse de près à la famille des et propose d'ores et déjà deux produits très éloignés du monde du tabac. Les papiers séparateurs de piles alcalines (une pile sur deux dans le monde est équipée de papier de PDM !). Et l'overlay, un papier figurant dans la composition des stratifiés. Un marché en croissance. Et de belles perspectives pour Quimperlé.

SWM engineered for tomorrow

Des butineuses dans le centre-ville

Les abeilles se portent mieux en ville qu'à la campagne, où les pesticides et le frelon asiatique déciment les essaims à vive allure. Les ruchers se multiplient donc dans les centres-villes, avec pour objectifs d'enrayer le déclin inquiétant des abeilles et de sensibiliser les citoyens à la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Lundi 27 mai 2013, c'est dans une ambiance conviviale que la Ville de Quimperlé a invité ses habitants à venir découvrir le rucher pédagogique, composé de 3 ruches et installé sur la montagne Sainte-Catherine, en contre-bas du parc du Bel-Air.
Cette action, mise en place en partenariat avec le Syndicat de l'Abeille finistérienne et Aurélie Gabaud, apicultrice professionnelle à Quimperlé, s'intègre pleinement à la démarche agenda 21 de la Ville, dont l'une des actions est de « favoriser le développement de la biodiversité ». Elle a pour objectifs :

- d'assurer la pollinisation, essentielle pour la flore, l'agriculture et notre alimentation,
- de contribuer à la préservation des abeilles,
- d'évaluer l'environnement, l'abeille étant un excellent témoin de la santé de nos écosystèmes.

Des animations, à destination des scolaires ou ouvertes au public.

Incroyables comestibles à Quimperlé, c'est parti !

Cultiver des légumes devant chez soi et à les laisser accessibles à tous, voilà l'objectif d'Incroyables comestibles... Pour encourager cette démarche, la Ville de Quimperlé met à disposition de ses citoyens des bacs en bois destinés à accueillir radis, fraises ou courgettes.

C'est au Royaume-Uni, à Todmorden, en 2008, que l'aventure Incredible Edible (Incroyables comestibles en français) est née. Ses habitants sont partis d'un simple constat : pourquoi les habitants devraient-ils acheter des légumes importés, alors que leurs moyens diminuent sans cesse et que de nombreux espaces urbains fertiles sont à l'abandon ? Les citoyens ont alors décidé d'installer sur le bitume des bacs de plantations afin de transformer l'espace public en jardin potager
En France, l'initiative a été reprise début 2012 et généralisée. Les initiatives bretonnes se sont multipliées : Concarneau, Quimper, Rédéné, Lorient... avec toujours les mêmes objectifs :

- permettre aux citoyens de se réapproprier les territoires,
- produire au plus près de chez soi une partie de sa nourriture,
- s'engager, ensemble, dans une production partagée avec pour philosophie la solidarité, le partage, la convivialité, etc.

Dans ce but, la Ville met à disposition des Quimperlois volontaires des

jardinières en bois à installer devant chez eux mais les supports restent libres !

Retrouvez le mode d'emploi sur le blog de l'agenda 21 www.agenda21-quimperle.fr et des informations sur www.incredible-edible.info

Des vaches contre la renouée

En juin dernier dans la prairie de la Retraite, 2 Highland Cattle, vaches écossaises ont été louées à un éleveur de Rosporden pour brouter la renouée du Japon. Introduite en Bretagne en 1939, cette plante est considérée aujourd'hui comme invasive, colonisant notamment les rives des cours d'eau. Sa destruction est difficile, un simple fragment pouvant les faire repartir (et l'emploi de désherbant est strictement interdits à proximité des cours d'eau).
Cet solution d'écopâturage, traitement naturel par excellence, paraît intéressante et pourrait être intensifié à l'avenir.

L'orage de grêle du 4 août 1957

C'est « un véritable cataclysme, des orages extrêmement importants, des grains de grêle d'une grosseur exceptionnelle » selon les mots du préfet, qui s'abattent sur Quimperlé et sa région cet après-midi du dimanche 4 août 1957. La quasi-totalité des toitures et verrières est gravement endommagée et l'agriculture est également touchée. On compte 895 sinistrés.

La venue du secrétaire général de préfecture (en l'absence du Préfet) permet de prendre des mesures immédiates : évacuation et relogement des familles qui habitaient les immeubles les plus touchés ; dotation de (6) baraquements de Brest à la Ville qui accepte de payer le transport et le montage ; mise à disposition gratuite aux Quimperlois de 300 bâches (soit 9830 m² de surface) par le Ministère de l'Intérieur. Mais l'ampleur des dégâts nécessite la location d'autant de bâches supplémentaires, que la Ville doit prendre en charge. Une association de sinistrés est constituée et un crédit de 4 millions de francs est promis par le Ministère. Une journée départementale d'aide aux sinistrés, avec quête sur la voie publique, est organisée le dimanche 25 août : plus de 3,3 millions sont ainsi récoltés. L'évaluation des dégâts est impressionnante : 205 millions pour la réfection totale ou partielle des couvertures, 60 millions pour la réfection des ouvrages de zinguerie, de planchers de couvertures et des pièces de charpente, 16 millions pour l'immobilier agricole et 10 millions pour les cultures. Mais ces montants ne comprennent pas les dommages subis par les bâtiments industriels et communaux. La réfection de la seule église Sainte-Croix sera estimée à plus de 21 millions de francs, financés par l'Etat, le Département, l'Eglise et la Commune ; celle de la toiture du collège de Jeunes Filles (Jules Ferry actuel) à 9 millions, du collège de Garçons à 800 000 francs, celle de l'école primaire de garçons à près de 3 millions… sans compter les autres écoles, Notre-Dame, l'hôpital…

L'administration fiscale accorde des dégrèvements d'impôts et des délais de paiement, et le Département apporte son aide en votant une subvention exceptionnelle de 20 millions (6 au profit de la Ville et 14 au profit des sinistrés) ; il propose aussi de prendre à sa charge une partie des intérêts des prêts que devront contracter les propriétaires. Mais mauvaise surprise fin 1958, le Ministère de l'Intérieur refuse cette disposition et un sentiment d'injustice se développe quand les Quimperlois apprennent que d'autres sinistrés en Lorraine ou en Savoie sont mieux aidés par l'État.

Les bâtiments seront réparés… progressivement… mais pas tous ; le montant de la toiture des Halles Saint-Michel, estimé à 4 millions suscite des réticences ; Madame Le Garrec, maire en 1958, évoque un « bâtiment vétuste » ; le Conseil Municipal se divise devant l'ampleur des travaux ; on multiplie des projets mais on ne fait rien. L'aggravation de la dégradation conduit à la fermeture des halles en 1960 ; on évoque encore pendant le mandat d'Alain Le Louédec, la possibilité d'une couverture en fibrociment avant que l'ensemble du Conseil sur la proposition du nouveau maire, Jean Charter, n'accepte la démolition aussitôt mise en œuvre en mai 1962.

AP

Sources

Délibérations du Conseil Municipal 1957-59
Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Général du 4 sept 1957au CCAS, à l'espace Kerjégu.

Excès verbaux et pénurie de propositions

Alors qu'il reste encore plusieurs mois avant l'échéance électorale, les ambitions se déchaînent et les sabres d'abordage sont déjà tirés ; des manœuvres se font jour et le dénigrement systématique s'ajoute aux attaques personnelles. Cela manque de dignité. Nos initiatives pour donner une image plus forte et plus valorisante de notre ville, objectif qui devrait être partagé par tous les Quimperlois, font l'objet de procès d'intention et de dérapages. Ce n'est pas ce que souhaite la population. Mais, on le sait, critiquer l'autre permet de rester très discret sur l'absence de ses propres propositions.
Cette attitude délibérément polémique n'empêche pas notre équipe de continuer à travailler et à s'impliquer profondément, que ce soit sur le beau projet de la place de Gaulle ou dans les multiples améliorations urbaines, dans la poursuite de l'informatisation des écoles, le social, l'animation sportive et culturelle, la recherche exigeante du dialogue citoyen (réunions de quartiers, conseil des Jeunes, préparation de la réforme scolaire...), ... et la préparation du Quimperlé de demain en ayant proposé la concertation à l'opposition (Agenda 21, PLU...). Ceci dans un contexte financier difficile, où la réforme scolaire va peser lourdement et s'ajouter aux charges de centralité (payées par les impôts des Quimperlois) qui ne sont pas toujours suffisamment prises en compte ; mais nous avons à cœur de jouer tout notre rôle dans la Cocopaq, sans complexe et en toute indépendance d'esprit.

Les élus de la majorité.

Le bazar dans la maison Pennec !

Six années de mandat, parfois c'est très long !
Le conseil municipal du 22 mai dernier en fut une nouvelle fois l'illustration.
Avec un maire de plus en plus seul qui abuse de son autoritarisme pour convaincre ce qui lui reste de majorité. Façon : je suis le maire, silence dans les rangs.
Résultat : des tensions entre le maire et ses adjoints devant des conseillers municipaux médusés.
Alors pour tenter de masquer tout cela, on invoque comme d'habitude des difficultés avec la Cocopaq, le Conseil Général.
Une subvention n'arrive pas ? Un projet patine ? C'est la faute aux autres et jamais parce que le dossier est mal pensé, mal préparé.
Toutes nos questions et nos opinions reçoivent alors la même réponse : nous sommes des incompétents. Et le Maire-Professeur de nous intimer l'ordre de nous taire, allant jusqu'à couper la parole et le micro à tous ceux qui veulent exprimer une idée différente.
Vous vous étonnez de l'absence de promotion pour cette exposition consacrée aux peintres de Quimperlé, malgré un budget d'au moins 120000 euros ? Ou encore de la réalisation d'un film de 10mn sur la ville, pour un coût de 15000 euros, dont personne n'a entendu parler, dans aucune commission municipale ?
On vous rétorque que vous ne connaissez rien aux stratégies de communication.
Ou l'art de ne jamais répondre aux questions posées. Et de dénigrer sans cesse ceux qui veulent simplement concourir à la démocratie locale.

Quimperlé demain. Michaël Quernez, Isabelle Baltus, Nadine Constantino, Michel Forget, Daniel Le Bras, David Le Doussal, Cécile Peltier

On ne nous dit pas tout

Vous, qui venez faire vos courses le dimanche, savez-vous que la majorité du personnel des magasins de moyenne et grande distribution n'est pas volontaire pour travailler le dimanche ? Ce jour leur est imposé. Savez-vous que, sur le salaire, ce jour de travail n'est pas majoré, mais banalisé comme les autres jours de la semaine contrairement à d'autres secteurs d'activité ? Savez-vous que le personnel travaillant dans des magasins de moyenne et grande distribution subit déjà les horaires fractionnés de journée tout au long de la semaine ? Savez-vous que pour faire garder les enfants ce jour-là, les nounous, si elles acceptent de travailler, sont payées double ? Donc le personnel (femmes, hommes) qui doit faire garder ses enfants, devra dépenser pour la garde plus d'argent qu'il n'en gagnera ! Savez-vous que beaucoup de femmes travaillant dans les magasins de moyenne et grande distribution vivent seules avec des enfants ? Travailler plus pour gagner moins ! Savez-vous que le travail du dimanche et les fêtes ne crée pas d'emploi à long terme et qu'au contraire il détruit le petit commerce de proximité ? Question : la légalité est-elle respectée dans notre commune ? La fait-on respectée ? Mais plus largement ouvrir le dimanche, pour une tringle à rideau, un parasol ou un gadget, c'est remettre en cause le code du travail au détriment des travailleurs et de la solidarité sociale. Demain ce sera à Vous à qui on imposera de travailler le dimanche et les jours de fêtes. Solidairement, pour Vous, vos familles, faites vos courses en semaine. Pas de clients = pas d'ouverture.

Éric Rudwill, Conseiller Municipal de la Vraie Gauche, Porte-Parole du NPA

Agenda ▸ Deiziataer

Juillet

Dimanche 14 : Feu d'artifice, espace Kerjégu

Mardi 16 : concert « l'âge d'or de la flûte allemande », Sainte-Croix, 20h30

Vendredi 19 : Loto FCQ, Coat-Kaër

Samedi 27 : Pardon Saint David, cimetière

Les 26 et 27 : Braderie des Commerçants

Août

Jeudi 1 : Brocante, quai Surcouf

Vendredi 2 : Loto de l'amicale des communaux, Coat-Kaër

Samedi 3 : Natacha Triadou, Récital de violon, Sainte-Croix

Mercredi 7 : Découverte de la boucle Glenmor, départ espace Kerjégu à 19h30

Les 10 et 11 : Braderie des Commerçants

Mardi 13 : Découverte de la boucle Glenmor, départ espace Kerjégu à 19h30

Samedi 17 : Fest-Noz de Lothéa, Chapelle de Lothéa

Les 29 et 30 : Festival des Rias (sur Quimperlé)

Samedi 31 : Poissonnade de l'union des commerçants

Septembre

Vendredi 6 : Loto du Rotary-Club, Coat-Kaër

Samedi 7 : Forum des associations, Kerneuzec

Dimanche 15 : Descente de la Laïta

Les 14 et 15 : Journées Européennes du patrimoine

Samedi 21 : - Inauguration de la place Charles de Gaulle
- Marché paysan, Bois-Joly

Vendredi 27 : Journée d'étude sur la forêt de Carnoët, société d'Histoire, Lycée de Kerneuzec

Mercredis Musicaux

Mercredi 24 juillet : 20h : Chench'tu – 21h : Bagad Bro Kemperle – 22h30 : Trio Moisson Landat Conq

Mercredi 31 juillet : 20h : Into the Black – 21h30 : Brigitte Bop – 22h30 : Monthy Picon

Mercredi 7 août : 20h : Jérôme Brohan – 21h : Hawaiian Pistoleros – 22h45 : Electric Bazar Cie.

Mercredi 14 août : 21h : Ensemble Giz'Kalonig – 21h35 : Cercle Giz'Kalon

Monty Picon à découvrir le 31 juillet à l'espace Kerjégu dans le cadre des mercredis musicaux

Expositions

Les Peintres de Quimperlé 1850 – 1950 : Jusqu'au 13 octobre, Chapelle des Ursulines

Enrique Marin – Le grand Cirque : Jusqu'au 25 août, Galerie du Présidial, entrée libre

Les quatre éléments – Lagny, Le Merdy : Jusqu'au 29 septembre, Maison des Archers, entrée libre

De Jonas à Moby Dick, variations autour d'un cachalot : Jusqu'au 31 août, médiathèque, entrée libre

Cinéma dans la prairie

Jeudi 11 juillet : Les temps modernes

Jeudi 18 juillet : Bowling

Jeudi 25 juillet : L'âge de glace 4

Jeudi 1er août : Le prénom

Jeudi 8 août : Les aventures de Tintin et le secret de la licorne

Jeudi 25 août : Les contes de la nuit

Jeudi 22 août : Moonrise Kingdom